

AVENANT N° 2 AUX CONDITIONS COMMERCIALES 2009

Campagnes Marketing direct

TF1 Publicité propose aux campagnes de marketing Direct les conditions suivantes, soit :

a) Programmation 5 semaines avant diffusion

Les messages programmés 5 semaines avant diffusion bénéficient des abattements suivants :

Période d'investissement en 2009	1 ^{er} février au 30 juin	1 ^{er} juillet au 31 août	1 ^{er} septembre au 31 décembre
Taux	-30%	-35%	-30%

b) Programmation 8 jours avant diffusion

Les messages programmés 8 jours avant diffusion bénéficient des abattements suivants :

Période d'investissement en 2009	1 ^{er} février au 31 mars	1 avril au 30 juin	1 ^{er} juillet au 31 août	1 ^{er} septembre au 31 octobre	1 ^{er} novembre au 31 décembre
Taux	-50%	-45%	-55%	-45%	-50%

c) Programmation 5 jours avant diffusion

Les messages programmés 5 jours avant diffusion bénéficient des abattements suivants :

Période d'investissement en 2009	1 ^{er} janvier au 31 mars	1 avril au 30 juin	1 ^{er} juillet au 31 août	1 ^{er} septembre au 31 octobre	1 ^{er} novembre au 31 décembre
Taux	-60%	-58%	-64%	-56%	-60%

Seuls les messages programmés dans les écrans suivants peuvent bénéficier de ces conditions :

Du lundi au vendredi, intitulés* compris entre :

- 0900 et 1130 inclus
- 1400 et 1630
- Au-delà de 2390.

* : les écrans codés 5 ou diffusés dans un contexte de programmation exceptionnel sont exclus de cette offre.

Ces programmations peuvent être modifiées à tout moment jusqu'à leur diffusion par TF1 Publicité et en tout état de cause leur diffusion ne saurait être garantie. **Elles ne bénéficient pas des éventuels abattements sectoriels ni d'aucune prime et/ou remise quelle qu'en soit sa nature.**

Seront considérés comme Marketing Direct, les messages :

- d'un format minimum de 15" ,
- mettant en avant un produit ou service,
- avec visualisation d'un numéro de téléphone pendant au moins la moitié de la durée du film, dont l'objectif essentiel est de provoquer un appel téléphonique immédiat vers un centre d'appels.